Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 24

Artikel: Histoire de la nation suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 1º Soupe au ry ou au légumes;
- 2º Bouly;
- 3º Roty de moutons;
- 4º Id. de veaux;
- 5º Daubes;
- 6° Six saladiers de salade;
- 7° Le pain.

Nous fournirons les vins et l'aubergiste les bouteilles et verres pendant les soupés. Ces soupés devront être servis sur nappes et sans serviettes.

Nous nous engageons à payer les dommages qui pourraient être fait par les parties. Il est entendu qu'il n'y auras pas moin de 60 personnes tant filles que groons

sonnes, tant filles que garçons.
Fait à double, à "" le 12 décembre 1835. »
(Signatures.)

Cllia dè la pompe à fu.

L'âi a dâi dzeins que n'ont rein poaire dâo fu et, quand vint à bourlâ io que sai, ne coudiont papi sèlbudzi po allâ férè la tsaina âobin s'appliyi à la bricole quand s'agit dè traci dein lo défrou avoué la pompa.

Dinse châi Dâvi Crotson, qu'avâi de à sa fenna on iadzo qu'on criâvè ào fu pé vai lo maitein dè la né:

— Mélie! té que t'é contre la parâi, cheint vai se la mouraille est tsauda?

- Na! l'âi repond la fenna.

— Et bin, y'è oru crià âo fu; mâ, du que l'est dinse, n'ein pas fauta dè no lèvà et on pââ férè onco on bon sonno!

Lo coumouna de Parpagny-le-Vouépès avâi atsetă 'na pompa à fu tota batteinta năova et, vu que l'aviont fé cllião frais, l'ont décida ein municipalità de tot metrre ein odre perquie: l'ont fé recrépi la remise dâi pompès, l'ont fé repassa ein couleu le vilhes seringues que l'aviont dza, l'ont nonma on coumandant dâo fu, dâi z'officiers et dâi sergents, enfin quiet, tota 'na compagni de galouna, ka volliavant que tot cein martséyè à la badietta, coumeint dein le grantes velès.

Pu n'étâi pas lo tot! On iadzo cein fé, l'ont du décrètà on réglémeint po d'obedzi ou pou lè dzeins à veni bailli on coup de man quand se vegnai à bourla et organisa tot cé com-

Et ma fai, l'ont bin fé! respet po leu! Kâ se vint à bourlà pè Parpagny-lè-Vouépès, vo pàodès bin comptà que cein ne sara pas la fauta dè clliào bravo municipaux. Quand don l'ont z'u veri et reveri cé réglémeint, discutà et rediscutà ti lè z'articles lè z'ons après lè z'autro, cein lào z'a prâi on part dè tenablliès; pu, quand l'ont tré ti étà d'accoo, l'ont fe recopiyi pè lo greffié et l'ein ont bailli à ti clliào que dévessant coumandà perquie.

Po vo férè vairè dierro l'aviont fé cein crànameint, vouaiquie cein que sè desài dein cé réglémeint:

« Art. 1er. Les pompes à feu de la commune sont destinées à éteindre les incendies.

» Art. 2. Tout citoyen habitant la commune est pompier en naissant.

» Art. 3. C'est le premier qui verra une incendie qui devra crier le premier au feu! »

Et y'ein avâi onco on part de dozannes de chapitres dinse.

Adon, coumeint cein n'est pas tant ézi dè traînă la pompa à la bricole quand vint à bourlà on bocon lliein, la municipalità a assebin décidà d'eimpliyi on tant per an po avâi dezo la man dou z'hégà qu'on dévetrâi amena prêts à appliyi quand s'agetrâi dè modà dein lo défrou avoué la pompa.

Po avai cein ao meillao martsi l'ont met cllia plliace ein concou et, coumeint dein lo veladzo ia onco prao paysans que font assebin lè tserrottons, y'ein a 'na beinda qu'ont soumichena. L'est Louis à Dzaquiè qu'a z'u l'affèrè, quand bin n'a portant qu'un crouïe applià; mà, que

volliài-vo, l'étâi li qu'avâi fé lo pe bas prix! Adon, l'ont fé veni à la tenabllia po l'âi derè que l'aviont nonmà.

— L'est té que t'as soumichena ao pe bas, l'ai dese lo syndico et, coumeint de justo, c'est té que t'as l'afféré; má, lo té deré frantsémeint, mon pourro ami, ne pu pas compreindrè coumeint te fà dè tè tserdzi dè 'na paraira covra avoué lè duès rosses que t'as à l'étrablio! duès bitès que ne poivont papi sè rémoua et que faud adé écourdjata po que l'avancéyant!

— Oh! n'aussi pas poaire, syndico! ne vollieint prâo no z'ein teri; d'ailleu, quand vindrè à boulà, po êtrè pe vito, ne modéreint lo dzo dévant!

L'omelette.

Scène de ménage.

Par A. ERHARD.

La femme a besoin d'être domptée, et s'en trouve bien (PROUDHON, Notes et Pensées).

J'ai bien du chagrin... oui... Vous allez le comprendre. Certes, Paul est pour moi très bon, très doux, très tendre; Mais... (Paul, c'est mon mari, depuis bientôt un mois; Il m'adore, il 1e dit du moins, et je le crois;) Mais... le lendemain meme!... Enfin, voici l'histoire: Oh! elle restera longtemps dans ma mémoire, Bien longtemps!... C'était donc le lendemain du jour Qui, comme il le disait, couronnait son amour, Du jour après lequel, depuis près d'une année, Il soupirait, du jour enfin de l'hyménée.

Nous étions tous les deux au coin de notre feu. Sur nos levres encor voltigeait un aveu;
Nous regardions bondir puis s'éteindre la flamme;
Nous nous parlions, non pas de la voix, mais de l'âme. Parfois nous échangions un regard, lui joyeux, Moi troublée et baissant timidement les yeux.

Il s'était rapproche; son fauteuil était contre

Le mien... J'étais émue; heureuve... Il sort sa montre (Celle que bon papa venait de lui donner):

— Diable I dit-il, midl? Nous allons déjeuner,
N'est-ce pas, ma chérie?... Oh!... Et moi, pauvre folle, Qui croyais qu'il allait me dire une parole

Aimante!... Il avait bien autre chose à songer;
Il avait faim! Monsieur ne pensait qu'à manger!

Hier j'étais pour lui le seul bien souhaitable;

Aujourd'hui ce n'était plus moi, c'était la table!
Il avait faim!... Déja!... Comme vous pensez bien,
A ce manque d'égards je ne répondis rien.

Mais il reprit: A quoi songez-vous, ma chérie?

Oh! la réveuse!... Eh bien?... Voyons, je vous en prie,
Donnez l'ordre qu'on sèrve au plus tôt le repas;

Et, comme de nouveau'je ne répondais pas,
Il me regarda, puis d'une voix plus aimante,

Plus douce, il ajouta: — Vous n'étes pas souffrante,

Marthe?—Non... seulement...—Seulement?—Seulement

Jamais je n'aurais cru... Le le dis, la, vraiment...

Qu'aujourd'hui vous aurice si faim!... — Ah! qa, ma chère,

Fit-il, on déjeunait pourtant chez votre mère.

— Ah! d'aible! (C'est son mot.) Nous voici dans un grand Et cruel embarras. Aller au restaurant?

Non... Moi qui m'étais fait une si douce fète

De déje

Dix minutes après, on apportait les œufs.
Jusqu'ici ce n'est rien. Voici le douloureux.
Ne s'avise-t-il pas de m'ordonner de faire
L'omelette?...— Pardon; ce n'est pas mon affaire,
Lui dlis-je. — Ni la mienne. — Et puis je ne sais pas.
(Je mentais; mais on doit mentir dans certains cas.)
Me faire faire, à moi, sa femmel... à moi qu'il aime!...
Tout bas je me disais: tu la feras toi-même,
Et j'espère, méchant, que tu la brûleras.
Mais lui, sans s'émouvoir: — Bah? vous ne savez pas?
— Non, monsieur, je ne sais comment il faut s'y prendre.
— Eh bien! Marthe, dit-il, je m'en vais vous l'apprendre.
Oh! n'ayez pas cet air contrit et malheureux.
Rien de plus simple, allez: on casse, on bat ses œufs,
On verse dans la poële, et l'omelette est faite.
Et je dus, de mes mains, faire son omelette!

Je n'en ai pas mangé; plutôt que d'y toucher J'aurais!... Oh! je ne sais... Lui, calme, sans broncher Sans s'occuper de moi, remplissait son assiette; Il mangeait, il buvait... Il finit l'omelett! Je voyais maintenant ce que c'est qu'un mari; La douleur secouait mon pauvre cœur meurtri En vain je m'efforçais de cacher mes alarmes! Je ne les contins plus, et je fondis en larmes. Il m'attira vers lui, m'assit sur son genou, Et moi, je me repris à pleurer... dans son cou. A la fin il me dit: — La tête n'est pas bonne; Heureusement le cœur vaut mieux; je vous pardonne. C'est lui qui pardonnait! Avouez que c'est fort: Me pardonner, à moi qui n'avais aucun tort!...

J'ai tout dit à maman. Maman m'a dit: — C'est grave;
C'est ainsi qu'un mari fait de vous son esclave.
— Son esclave maman? — Dame! a-t-elle ajouté,
Tu comprends! Si tu fais toujours sa volonté!
— C'est vrai; mais l'embarras où je suis est extrême;
S'il se fâche? — Tant pis pour lui. — C'est que... je l'aime...
Oh! oui, je l'aime!... — Après?... Belle raison, ma foi:
Est-ce que je n'ai pas aimé ton père, moi?
— Oui; mais voilà... Maman est hardie et tenace;
Ce n'est pas comme moi: moi, je manque d'andace;
Je n'ose pas; sans ça... Maman est dans le vrai;
Je le sens bien, helas!... Si j'osais?... J'essaierai...
Oui; je veux essayer. Après tout, c'est justice
Que l'homme après avoir fait le maître obéisse.
Ma foi, chacun son tour; je ne vois pas pourquoi
La victime, s'il en faut une, serait moi?
La loi n'accorde à l'homme aucune préférence...
Esclave!... En Orient, je veux bien; mais en France!
C'est trop humiliant... Ah! j'ai trop attendu!
Mais je rattraperai vite le temps perdu!
Il luttera? Tant mieux! Je ne crains pas la guerre!
Venez, mon cher époux, vous ne vous doutez guère
De ce qui vous attend et qui vous pend au nez...
Ah! d'avance, je ris de ses airs consternés...
Quitter une femme humble, et soumise, et craintive,
Et retrouver... Ah! Ah!... Arrive, Paul, arrive...

...... C'est lui !

Mon Dieu, pourvu que le diner soit prét ?...
Courons m'en assurer... Vite !... Il me gronderait.
Asnières, juin 4880.

Au déjeuner de Napoléon I^{er}. — Une petite maison, fort ordinaire d'aspect, attirera certainement l'attention des nombreux visiteurs du *Village suisse*, à l'Exposition universelle de 1900. Quoique cette-construction n'ait rien qui, de prime abord, frappe les regards, elle n'en rappelle pas moins de curieux souvenirs historiques.

C'est une modeste auberge de Bourg-Saint-Pierre, dans le Valais, le dernier village de la vallée d'Entremont, sur la route du Grand-Saint-Bernard. C'est là que Bonaparte déjeuna le 21 mai 1800, avant de franchir les Alpes avec son armée pour se rendre en Italie, où bientôt il devait remporter la victoire de Marengo.

Le souvenir de ce repas du premier consul s'est perpétué jusqu'à nos jours à Bourg-Saint-Pierre, et l'auberge où le grand conquérant s'est arrêté a depuis ce temps porté le nom d'Hôtel du déjeuner de Napoléon I*. On y montre encore le fauteuil dans lequel il s'est assis.

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden. — H. Mignot, éditeur, Lausanne. — Nous venons de lire avec un vif intérêt la douzième livraison de cette importante publication. Elle est presque entièrement consacrée au mouvement intellectuel de la Suisse pendant le xvire et le xvire siècles. Nous voyons que, dans le cours du xvire pays ne participa que pour une faible part au mouvement scientifique et littéraire, la plupart de nos savants allant chercher des carrières à l'étranger. L'horizon intellectuel de la Suisse paraissait s'être assombri, rétréci.

Mais, au xviiie siècle, le principe calviniste d'autorité, s'affaiblissant, la pensée reprend son vol, les écrivains s'enhardissent et l'esprit philosophique ouvre à la science de nouvelles voies. — Le réveil commence dans le pays romand et bientôt, de tous les coins de terre helvétique, on voit surgir des hommes de génie et d'un talent supérieur, dans les lettres, les sciences et les arts. On se figure ce qu'un pareil sujet comporte de choses intéressantes et combien il met en lumière de travaux remarqua-

bles dans divers domaines et de noms d'hommes illustres

Tout, dans ce bel ouvrage, est exposé dans un style clair, plein de vie et de mouvement, qui soutient vivement l'attention. Chaque livraison nouvelle nous montre de plus en plus combien le travail de M. van Muyden est considérable, consciencieux et abondamment documenté. De nombreuses et excellentes gravures, tirées pour la plupart d'originaux très rares, ne font qu'en augmenter l'attrait.

La pièce qui saute. - Très amusante « la pièce qui saute ». Voici comment se réalise ce petit tour d'adresse :

Posez une pièce de 50 centimes sur une table et proposez de la prendre, sans toucher ni la pièce ni la table.

Pour exécuter cette expérience, il suffit de maintenir la main entr'ouverte à une faible distance du bord de la table, près duquel la pièce est posée, et de souffler brusquement sur la table à environ quatre on cinq centimètres en avant de la pièce. L'air pénètrera sous la pièce et aura assez de force élastique pour la faire sauter dans votre main.

Le drapeau fédéral. — Un de nos abonnés nous signale la forme défectueuse qu'on donne généralement au drapeau fédéral employé dans la décoration de nos rues et de nos places de fêtes.

Ici c'est le champ rouge qui est trop grand et la croix blanche trop petite ou irrégulière; là, c'est le contraire; plus loin, cette croix n'est pas placée au milieu. Tout cela est d'un effet fort désagréable à l'œil.

Voici la manière très simple de donner au drapeau fédéral les proportions qu'il doit avoir :

Diviser le carré qui forme le champ rouge en 25 carrés plus petits et égaux, et faire occuper à la croix blanche les cinq carrés du cen-

La valeur du sol à Paris. - Lors du percement de la rue du Louvre, il y a une quinzaine d'années, des terrains en bordure de la voie nouvelle se sont vendus jusqu'à 3000 fr.

Dans un autre quartier du centre de Paris, à l'angle de la rue du Sentier et de la rue Réaumur, la valeur du mètre carré atteignit 1500 francs, il y a deux ou trois ans. Ces mêmes parcelles ne se cotaient pas à plus de 28 francs le mètre il y a un siècle. Ajoutons que dans l'arrondissement dont ces terrains font partie, la moyenne du prix de vente du mètre superficiel est actuellement de 7 à 900 francs.

Je m'en vais. - Chacun sait combien l'on emploie volontiers l'expression : je m'en vais, lorsqu'on souffre de quelque malaise qu'on ne sait comment définir et qui n'en est pas moins douloureux et angoissant.

Voici à ce sujet une petite anecdote qui a le mérite d'être autenthique : Une jeune femme se sentant malade pendant la nuit dit tout à coup à son mari qui sommeillait :

« Mon cher Emile, je ne sais ce que j'ai, je sens que je m'en vais.»

– Attends, je t'en prie, jusqu'à demain, ne te trouves-tu pas bien avec moi?...

L'épouse, remise de son indisposition, sourit, mais les paroles de son mari n'étaient pas tombées dans l'oubli.

Quelques jours plus tard, le mari, indisposé à son tour, se plaignait amèrement: « Oh! que je me sens mal ; je crois que je m'en vais!»

Eh bien, mets tes souliers, et surtout n'oublie pas ton parapluie, lui fit son épouse.

Le pauvre homme fut à son tour guéri de s'en aller si facilement, surtout dans de pareilles conditions.

Au printemps de 1879, un étudiant en théologie se trouvait dans une réunion religieuse à Yverdon. Frappé de la beauté, de l'air de modestie d'une demoiselle assise près de lui, il lui présenta sa bible de poche en lui indiquant le 5me verset de la 2me épître de St-Jean, qui est ainsi concu:

« Et maintenant, je vous prie que nous nous aimions l'un l'autre. »

La jeune fille lut et rougit; elle feuilleta dans l'Ancien-Testament et rendit la bible, le doigt appuyé sur le verset du 1er chapitre de Ruth, laquelle répondit à Noémi:

« J'irai partout où tu iras, et où tu fixeras ta » demeure je demeurerai aussi. Ton pays sera » mon pays, ton Dieu sera mon Dieu. »

Deux ans après l'incident que nous venons de raconter, ces deux jeunes gens étaient mariés et ils allaient habiter une des plus jolies cures du pied du Jura.

Un vieux drapeau.

On nous écrit :

« Dans les très intéressants articles que vous avez publiés, sur les étudiants vaudoîs, il est fait mention de la légion académique constituée en 1856 et 1857, à l'occasion des affaires de Neuchâtel.

« Les personnes qui s'intéressent à ces questions apprendront sans doute avec plaisir qu'il se trouve encore, à la bibliothèque des étudiants, un précieux témoignage de l'élan patriotique qui anima nos étudiants dans ces circonstances mémorables. Ce témoignage est un drapeau à fond rouge, avec la croix fédérale. En deux lignes, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la croix, et en lettres d'or, cette $inscription: Légion\ acad\'emique-de\ Lausanne,$ 1857. Sur l'autre face du drapeau, ces deux vers:

> Gardons nos cœurs de toute lâcheté; Notre Helvétie est à la liberté

» Au sommet de la hampe, qui malheureusement est brisée, une cravate verte.

» On voit également, à la bibliothèque des étudiants, un second drapeau. De même couleur que le précédent, mais plus petit, celui-ci porte, sur ses deux faces, cette seule inscription, en lettres d'or: Etudiants suisses. Sa hampe est peinte aux couleurs verte et blan-

» Que rappelle ce drapeau? Je l'ignore. Un de vos lecteurs pourra-t-il peut-être nous le

» Ces deux drapeaux sont relégués dans un coin obscur et recouverts d'une épaisse couche de poussière. Ils méritent, me semble-t-il, un meilleur sort, car ils ne sont point indifférents à l'histoire de notre pays et tout particulièrement à celle de notre vieille Académie. »

Un étudiant.

Recettes.

Conservation des tapis en linoleum. — Pour maintenir en bon état les tapis en linoleum, on doit les laver avec un mélange à parties égales d'eau et de lait, une fois au moins par mois et tous les trois ou quatre mois on les imbibe d'une légère solution de cire jaune. Traités ainsi, les tapis sont très durables et conservent l'aspect du neuf. P. M.
(Science pratique.)

Le vinaigre falsifié. — On falsifie le vinaigre en y introduisant de l'acide sulfurique, qui le transforme en un liquide toxique assez dangereux.

Aux consommateurs qui désirent vérifier la qualité de leur vinaigre, un pharmacien conseille de faire tremper dans le vinaigre une feuille de papier à filtrer blanc, puis le faire évaporer. Si le papier noircit et charbonne, le vinaigre contient de l'acide sulfurique; il est pur, si le papier ne change pas de (Science pratique.)

Le radis est le hors-d'œuvre par excellence. Il est très apprécié quand ses racines sont jeunes; plus tard, elles deviennent filandreuses, spongieuses, puis creuses. Il ne faut pas en abuser, car sa chair indigeste occasionne des rapports désagréables qu'on peut éviter, suivant certaines personnes, en mangeant en même temps quelques-unes de ses feuilles, mais bien plus sûrement en en enlevant

Asperges à l'Allemande. — Nettoyez les asperges et faites-les cuire à l'eau salée. Avec une partie de ce bouillon d'asperges, un morceau de beurre et une cuillerée de farine, faites une sauce blanche, passablement consistante; liez-la avec un jaune d'œuf et une cuillerée de crème ; assaisonnez avec poivre blanc et jus de citron et passez. Finissez la sauce avec un morceau de beurre frais et un filet de Maggi et tenez-la au chaud sans la laisser bouillir. Dressez les asperges sur serviette avec un bouquet de persil et servez la sauce à part.

Boutades.

On avait signalé un curé de campagne à son évêque comme très ignorant. L'évêque le fit venir pour l'examiner. « Asseyez-vous, » lui dit le prélat.

Le respectable ecclésiastique fait des excuses et proteste qu'il ne se permettra pas de s'asseoir pendant qu'il verra son évêque res-

- Asseyez-vous, lui répète l'évêque ; quant à moi, je suis chez moi, je fais ce que je veux. Le bon curé s'assied.

Le prélat, toujours en se promenant, — ce qui n'était pas fort poli, - l'interroge et lui demande:

- Où était Dieu avant la création du monde?

- En lui-même, répond le curé.

- Que faisait-il en lui-même, continue l'évêque.

- Monseigneur, répliqua l'ecclésiastique, il était chez lui; il faisait ce qu'il voulait.

Un de ces hommes qui ont la passion de parler sans cesse et qui, par un singulier aveuglement, ne s'aperçoivent pas, au silence qu'on garde avec eux, combien ils sont à charge; un de ces hommes, disons-nous, était venu demander un renseignement à un conseiller d'Etat, qui, fort occupé ce jour-là, se hâta de répondre en quelques mots, d'une manière claire et précise. Puis, de nouveau absorbé dans son travail, il ne dit plus rien. D'ailleurs, son interlocuteur ne lui eût pas laissé le temps de rien dire.

Vous êtes occupé, je vous ennuie peutêtre, dit le babillard après une demi-heure, durant laquelle il n'avait pas cessé de parler.

 Non, non, vous pouvez continuer, fait le conseiller, je ne vous écoute pas.

- M. Prud'homme, tenant son fils sur ses genoux, le réprimande doucement sur sa pa-

- Il faut toujours être debout de bonne heure. Un jour, un monsieur qui s'était levé de grand matin trouva, dans la rue, une bourse toute remplie d'argent.

— Mais, papa, celui qui l'avait perdue s'était levé plus matin encore.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne. 3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. - Factures. - Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. - Imprimerie Guilloud-Howard.